



Compte-rendu de la réunion du mardi 8 novembre 2022

Conseil des Sages

Présents

Mesdames : Marie-Paule Bardy, Sylvie Ouzin, Claire Cadot-Guyader

Messieurs : Didier Bruneau, Jean-Marc Gaigeard, Patrick Hébert, Jean-Denis Keller, Jean-Yves Lebouc, Yannick Ménard, Alain Merlaud, Frédéric Pache, Éric Ravin, Christian Bordron, Bernard Harzelec

Excusés : Fabienne Dedieu, Fabienne Wauquier, Jacqueline Porte, Maryvonne Courcault, Daniel Gaboriau, Jean-louis Ulm

Municipalité : Yves Colliot, maire de Beaucouzé

Invité : Monsieur Jean-Pierre Duffez, membre du « Conseil des Seniors » de Rives-du-Loir-en-Anjou.

Tableau des présences :

2022	11/1	8/2	8/3	12/4	10/5	14/6	12/7	6/9	04/10	08/11
Présents	13	16	12	18	19	18	15	16	16	14
Excusés	6	3	7	2	1	2	5	4	4	6
Absents										

La réunion plénière est ouverte à 14H15 par la présidente Sylvie Ouzin.

1. Actualités de la Mission Jeunesse Aînés (MJA)

Une nouvelle animatrice a pris ses fonctions en octobre, Mme Magalie Gallard. Des animations auront lieu sur le site de l'Hermitage pour les personnes qui ne peuvent se déplacer.

2. Tour de table au profit de notre invité

Jean-Pierre est étonné de la quantité de dossiers en cours et des facilités de dialogue avec la municipalité. À Rives-du-Loir-en-Anjou le conseil des Séniors travaille essentiellement sur l'environnement, les chemins piétonniers, l'histoire et le patrimoine ainsi que la fracture numérique.

3. Tour d'horizon des commissions

Conférence des financeurs – Sécurité routière - Patrick Hébert

Le projet « Sécurité routière pour les seniors » est reconduit en 2023 ; son contenu sera enrichi par la présence d'un intervenant dans le domaine médical (vision et audition).

La session se déroulera en octobre ou novembre 2023 ce qui permettra de mieux en faire la publicité auprès des Beaucouzéens notamment lors du Forum des Associations et au cours de la Semaine bleue.

Environnement et déchets Patrick Hébert

240 kilos de déchets ont été ramassés sur la voie publique le 8 octobre dernier. Une centaine de volontaires ont participé à l'événement organisé par la municipalité ainsi que les partenaires : Envie Anjou, la Ressourcerie Philodome, la Croix Rouge et SOS Planète en détresse. La balance romaine qui était prêtée au CDS par la SARL CHUDEAU a été offerte en échange d'un peu de publicité pour le généreux donateur. La balance sera stockée aux ateliers municipaux.

Broyage des déchets verts - Aide à la location d'un broyeur

Face aux difficultés d'application des conventions entre Angers Loire Métropole et les associations (le prix de la location ainsi que les cautions doivent être avancés par le représentant de l'association), ne faudrait-il pas tenter d'amender le règlement actuel, sinon utiliser (conditions à préciser) le broyeur communal.

Interrogé sur ce sujet, Monsieur le Maire n'est pas favorable à l'utilisation du broyeur de la commune pour des questions de personnel et de sécurité ; en revanche, une démarche est en cours auprès d'ALM afin d'identifier les problèmes de mise en œuvre de la convention visant à faciliter la location de broyeurs au profit des associations de quartiers.

Aménagement du centre-ville Alain Merlaud

Renouvellement urbain du centre de Beaucouzé

Réflexion sur le rapport « Renouvellement urbain du centre de Beaucouzé » du CDS de novembre 2016 et comparaison avec le rapport « Ateliers cœur de ville » remis en juillet 2022 à la municipalité par l'agence conseil SCOPIC.

Certains points, en comparaison des deux rapports, nous interrogent.

1. Le Logement

Il est prévu dans la zone de la ZAC 250 logements.

L'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sur la thématique de l'habitat 2015/2027, préconise pour le Centre-ville / Picoterie / Bourg de Paille un nombre de logements inférieur à 200.

Il nous paraît important d'avoir une réponse de monsieur le Maire et confirmation que nous sommes bien dans un cadre réglementaire de 250 logements.

Quelle hauteur des bâtiments sur les différents secteurs de la ZAC ?

Ce point n'est pas mentionné dans le rapport de SCOPIC. Il est simplement noté des immeubles locatifs avec commerces en rez-de-chaussée, sans préciser le nombre d'étages et le type de logement du T1 au T5. Pour rappel notre rapport préconisait plus de T3 que de T2 (25% T2, 55% T3 et 20% T4/T5).

Le PLUI autorise jusqu'au R+3, mais le R+2 + attique pourrait être une solution sur certains secteurs si la topographie du terrain le permet.

Nous sommes proches des universités et un pôle étudiant pourrait être envisagé mais peut-être en dehors de la ZAC. Un premier pôle senior en cœur de ville, comme défini dans le rapport SCOPIC, place un habitat senior dans le quartier de l'Oisellerie.

Attention toutefois à l'habitat intergénérationnel et inclusif. Les populations ne vivent pas forcément aux mêmes rythmes et horaires, générant de ce fait des nuisances pouvant conduire à des conflits.

Le vivre ensemble est à étudier de près !

2. La maison « Préau »

Une interrogation sur le devenir de la maison Préau, car elle n'apparaît pas dans le rapport. Il serait souhaitable que l'architecte fasse une perspective des possibilités en 3D pour une meilleure lisibilité, en intégrant ou en soustrayant la maison Préau pour une meilleure compréhension qui justifierait la démolition ou pas.

À cet égard, dans le cadre d'une démolition, il pourrait être créé un pôle de verdure intégrant une fontaine en « connexion », en « signal » de l'étang et du parc. Dans l'autre cas, conservation de la maison, l'affecter à un autre usage (Tiers-lieu, commerces, associations).

À noter que cet emplacement doit être une « connexion » entre l'ancien bâti et le nouveau bâti.

3. Les Commerces

On ne peut que s'interroger sur la capacité de Beaucouzé à accueillir des commerces, notamment alimentaires, compte tenu de l'importance de l'Hyper U et de la proximité d'Angers. Est-il possible de développer d'autres types de commerces à Beaucouzé, métiers de bouche et autres ?

Une petite superette 7/7 entre le pôle Tertifume et le pôle Picoterie, pourrait être envisagée. Une réflexion s'est également portée sur la création d'une halle couverte accueillant le marché deux fois par semaine et des activités diverses, de théâtre ou de musique en plein air. Beaucouzé pourrait développer les activités de services: santé, office notarial bientôt et pourquoi pas un espace de coworking.

4. Les Mobilités

Dans notre rapport de 2016 nous avons étudié l'éventualité de l'arrivée du tramway à Beaucouzé, mais ce n'est plus le cas actuellement.

Il nous faut donc réfléchir à un mode de déplacement qui faciliterait la possibilité de rejoindre la ligne de tramway afin d'éviter l'utilisation de la voiture.

En première réflexion, la navette électrique peut-elle éloigner les voitures du centre-ville ? Une navette électrique (15 passagers) autonome en effet pendulaire pour rejoindre le tramway. Une autre navette électrique autonome (ou pas) pour desservir la périphérie de Beaucouzé et se rapprocher des commerces, Super U, Tertifume, la Picoterie et Les Hauts du Couzé. Ce service pourrait faire l'objet d'un abonnement mensuel, trimestriel ou annuel. La navette pourrait être le « cœur central des mobilités » sur lequel les autres mobilités (voiture, vélo) se déclinaient d'une autre façon.

Favoriser le déplacement à vélo, c'est bien ! Sous réserve de prévoir des parkings dédiés au plus proche du centre-ville et des commerces, sans oublier les vélos cargo qui occupent plus de place.



Ensuite, le maire a informé l'assemblée que des études sont en cours sur l'aménagement du site Tertifume. Aussi, en réponse aux questions, il est précisé qu'une navette reliant le cœur de ville au terminus du tramway n'est pas envisagée.

Plan vélo Jean-Marc Gaigeard

Pas d'évolution du projet à ce jour. Toutefois, des problèmes de sécurité des cyclistes liés à l'éclairage des vélos ont été identifiés. Des rappels seront faits dans les prochaines étapes du dossier et un accent sera mis sur ce problème lors des prochaines sessions de « Sécurité Routière pour les Seniors ».

Vers une maison de santé Jacqueline Porte

Le dossier constitué par Jacques Lordet a été transmis au CDS. La faisabilité du projet est à l'étude au regard des impératifs de l'ARS et des contraintes immobilières.

Réflexion sur l'éclairage public 2023 Frédéric Pache

Le projet d'ALM sur l'éclairage public de Beaucouzé en 2023 est reporté en 2024. Le maire a évoqué les changements d'horaires d'allumage et d'extinction en vue de réaliser des économies. Jean-Yves a attiré l'attention de l'assemblée sur le risque de mettre en opposition les partisans et les opposants au sein de la commune.

Circuits de randonnée Éric Ravin

Le circuit de 10 kilomètres sera balisé au printemps. Un plan A0 sera alors affiché dans le panneau face à la mairie. Des plans des circuits en service sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la Ville.

Mobilités Sécurité Jean-Denis Keller

Le rapport a été présenté et expliqué à Monsieur le Maire le 21 octobre. Le retour est en attente de lecture des élus. Voir le compte-rendu de réunion en annexe.

4. Apéritif citoyen Sylvie Ouzin

Le projet « Cybersécurité » fera l'objet d'un Apéritif citoyen à la MCL le 29 novembre à 18h30. Les intervenants seront la Brigade de Gendarmerie d'Angers et l'ESAIP (École Supérieure

Angevine d'Informatique et de Productique) de Saint-Barthélemy-d'Anjou. Le flyer est modifié suite aux remarques de l'assemblée. Les membres du CDS procéderont à la distribution dans les boîtes à lettres.

Pour des problèmes d'agenda, les représentants de la municipalité ne pourront être présents.

5. Revue de presse et archivage des liens Fabienne Dedieu

Le document a été envoyé par mail aux membres du CDS.

Calendrier des prochains rendez-vous

29 novembre : Apéritif citoyen

6 décembre : Réunion plénière du CDS, 14h15 en mairie

Rédigé par Patrick Hébert, secrétaire remplaçant du CDS, le 9 novembre 2022

Approuvé par Sylvie Ouzin, présidente du CDS, le 9 novembre 2022

ANNEXE 1 Commission Mobilités Sécurité

Compte-rendu de la réunion du mardi 18 octobre 2022

Présents :

Marie-Paule Bardy, Christian Bordron, Didier Bruneau, Fabienne Dedieu, Bernard Harzelec
Jean-Denis Keller, Jean-Yves Lebouc, Jacqueline Porte, Jean-Louis Ulm

Excusé :

Daniel Gaborieau

1. Rappel de l'historique de la commission

- 7 décembre 2021 : **Création d'un groupe transversal « Sécurité »** composé de 6 membres des commissions « Plan vélo », « Accessibilité », « Chemins pédestres et de randonnées ».
- 10 février 2022 : Première réunion de la nouvelle commission « Accessibilité Sécurité ».
- 14 mars 2022 : Réunion de la commission. Compte-rendu fait.
- 11 avril 2022 : Réunion de la commission.
- 9 mai 2022 : Réunion de la commission.
- 1^{er} juin 2022 : Réunion de la commission – Fabienne Dedieu rejoint la commission. Compte-rendu fait.
- 30 juin 2022 : Réunion de la commission – Regroupement avec la commission « Accessibilité ».
- 18 octobre 2022: Réunion de la commission. Compte-rendu fait.

2. Plans de Beaucouzé

- Chaque membre de la commission dispose de 2 plans de la ville et ses abords (format A0 et A2).

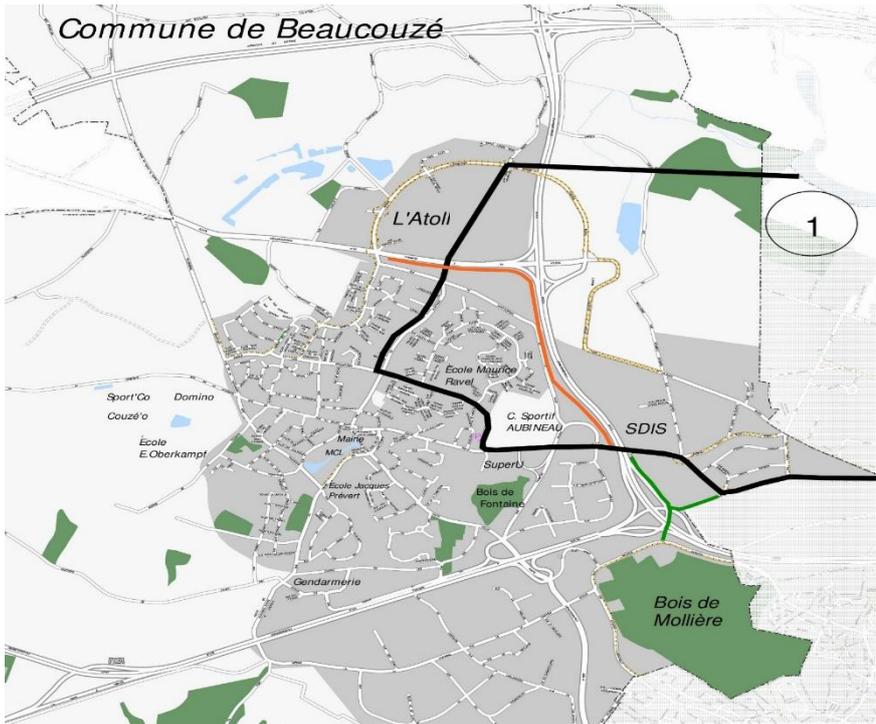
3. Rapport d'étape n° 1 du 21 octobre 2022

- Le 21 octobre, en mairie, Jean-Denis Keller remet à Yves Colliot le rapport d'étape no 1 (clé USB) de la commission Mobilités Sécurité.
- Demander, à cette occasion, 2 exemplaires papier reliés (1 pour le maire et les élus (Mme Gaudichet) et 1 pour la commission. La remise du rapport d'étape au format dématérialisé remplace les exemplaires papiers supplémentaires et permettra une diffusion multiples à tous les niveaux de la municipalité.
- En novembre présentation et échanges autour du rapport (CDS/municipalité/services techniques). date exacte est à déterminer dans les meilleurs délais avec la municipalité, cette réunion étant spécifique au sujet concerné.
- Le fichier PDF finalisé du rapport a été transmis le 19 octobre aux membres du Conseil des Sages.

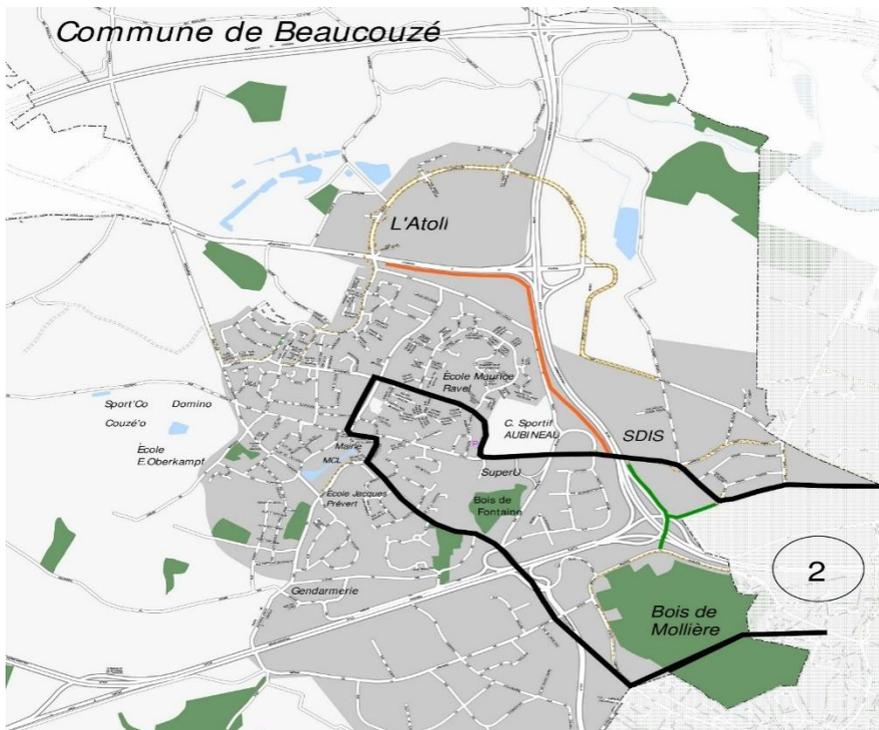
4. Organisation – Les groupes d'actions (vers un rapport d'étape n° 2)

- La commission, dans le prolongement des recommandations inscrites au rapport d'étape no 1, va procéder à une nouvelle enquête de terrain pour relever et documenter précisément dans chaque quartier de Beaucouzé les endroits où il est nécessaire de renforcer la sécurité alors que les mobilités urbaines se complexifient.
- Si le découpage en secteurs de Beaucouzé est le même que celui utilisé pour le rapport n°1, le périmètre de l'enquête sera étendu aux Écartis (partagé entre les 3 groupes) et la commission prendra contact avec l'association « Les Écartis », président F. Brisset.

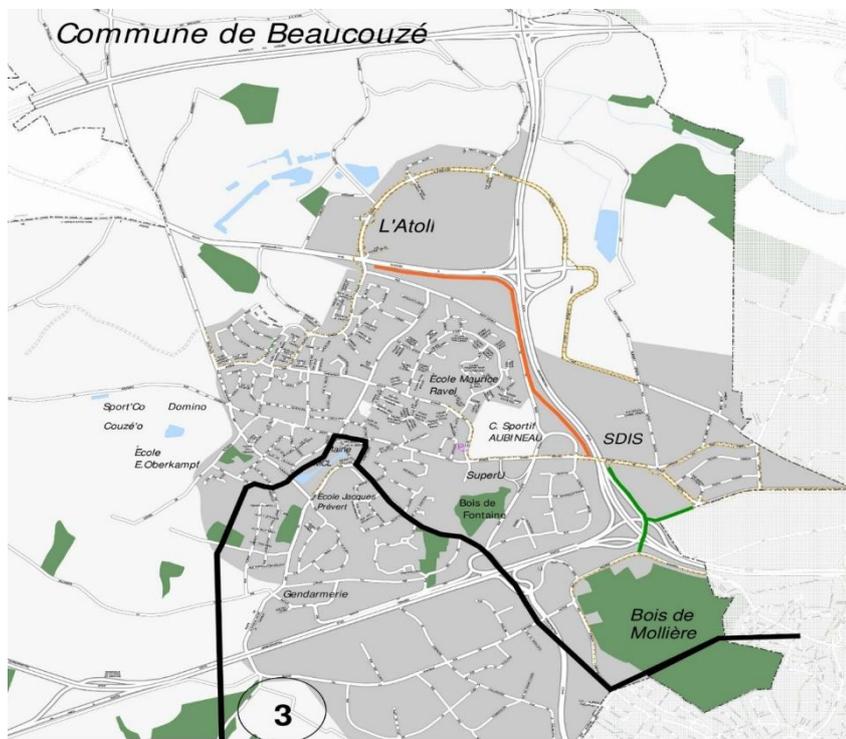
RÉPARTITION DES GROUPES



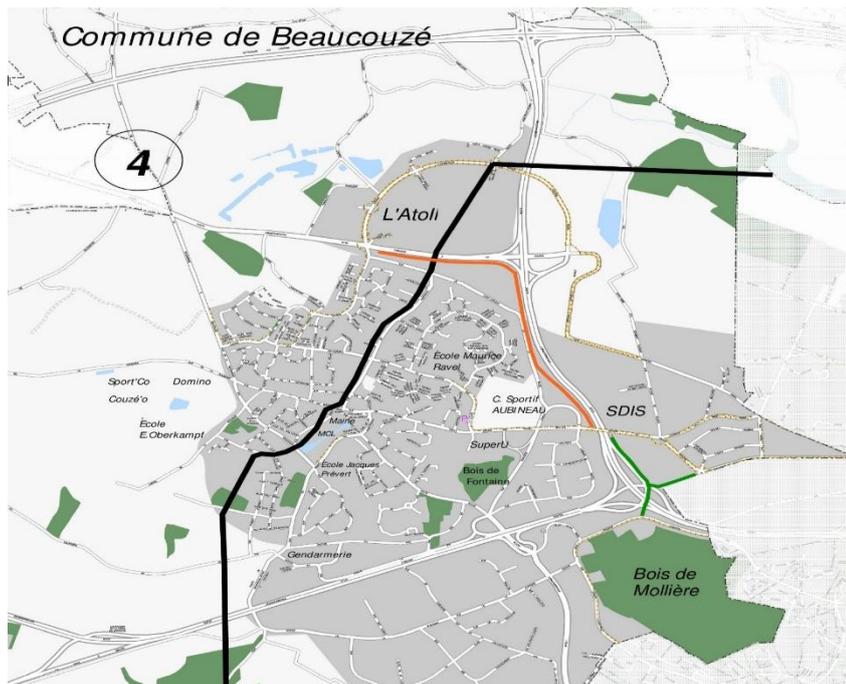
M.P Bardy, J.Y Lebouc, J.L Ulm



F. Dedieu, D. Gaborieau, J.D Keller



C. Bordron, D. Bruneau, B. Harzelec, J. Porte



Le secteur 4 est partagé entre les 3 groupes. Jean-Denis Keller fera la mise à jour de la carte.

Calendrier à mettre en place à partir de novembre 2022.

5. Application Streetco

- StreetCo, créé en 2016, est le premier GPS piéton collaboratif et gratuit adapté aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite.
- La commission utilisera les outils de l'application pour travailler sur le prochain rapport.
- Jean-Denis Keller sélectionnera les différents critères de qualité requis par l'application pour cibler au mieux la réalité du terrain et établira une grille de lecture utile pour nos reconnaissances.

6. Défibrillateurs

- Au 1^{er} janvier 2022 tous les ERP (catégorie 1 à 5) et les mairies doivent être équipés de défibrillateurs.
- Le maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police, en vertu de l'article L.2213-23 du code général des collectivités territoriales, a l'obligation d'anticiper les dangers notamment en matière d'accès aux défibrillateurs conçus pour une utilisation par le grand public. Il a la responsabilité de mettre en place les dispositifs adaptés d'installation et d'entretien des équipements mais aussi d'information du public.
- À la question combien ? où ? quelle formation ? quelle maintenance ? la commission à beaucoup de mal à répondre... Informations déjà demandées à la municipalité. J. Porte relance V. Gaudichet.
- Positionner sur la carte des secteurs les points accessibles avec un défibrillateur.

7. Commission municipale « Accessibilité »

- La dernière réunion de cette commission s'est tenue le 17 mai 2022.
- Le compte-rendu de la municipalité est daté du 5 septembre. J. Porte le fera suivre aux membres de la commission.

Rédigé par La Commission mobilités sécurité